



## « Industries culturelles » : grenouille ou bœuf ?

Patrick Messerlin

Depuis près d'un an et demi, il ne se passe pas de mois sans de nouvelles informations confirmant que les revenus versés dans le cinéma et la musique n'ont rien à voir avec le rayonnement de la culture française dans le monde. Un fossé aussi profond pose question.

Les institutions culturelles (CNC, SACEM, etc.) ont réagi à cette question en commandant deux rapports sur la taille des « industries culturelles » qui seront sans doute fort cités lors du Forum de Chaillot sur l'Avenir de la culture organisé par Mme Filippetti.

Cette réaction est étonnante. Elle ne répond absolument pas à la question posée par ce fossé. Elle se concentre sur un aspect—la taille industrielle—très secondaire d'un point de vue économique et sans rapport aucun avec le rayonnement culture. Il est étrange que ce soit un économiste qui doive souligner ce dernier point.

Ces deux rapports présentent les industries culturelles comme un poids lourd de l'économie française : 75 milliards d'euros selon l'étude d'EY (Ernst and Young), plus que les télécommunications, la chimie ou l'automobile.

Le seul problème est que ce résultat est fondé sur d'énormes erreurs économiques qui se cumulent pour surestimer de façon considérable (jusqu'à 7 fois) la vraie taille économique des industries culturelles. Voici quelques exemples, non exhaustifs, de ces erreurs.

En premier lieu, ces rapports mesurent la taille des industries culturelles sur la base de leur production. C'est oublier que cette dernière inclut les « biens intermédiaires », c'est-à-dire les biens et services consommés par les industries culturelles pour produire films, chansons, etc. C'est considérer, par exemple, que les billets d'avion et les chambres d'hôtels pour opérer sur les lieux de tournage, les matériels et les usines nécessaires pour fabriquer les DVD, etc. sont produits par les industries culturelles. C'est un non sens. Tout économiste sait que la taille

d'une industrie se mesure à sa « valeur ajoutée » qui déduit ces biens intermédiaires de la production. L'erreur est énorme : ainsi les 75 milliards d'euros du rapport d'EY se réduisent à 30 milliards environ, toutes choses égales par ailleurs.

Encore plus étonnant, le rapport EY ajoute emplois permanents et emplois non permanents. Un emploi d'une heure par semaine et un emploi de 35 heures font donc deux emplois. Pas surprenant qu'avec une telle arithmétique les emplois totaux dans le seul cinéma se montent à 105.890, dont ... 77.200 emplois non-permanents. A lire le rapport, on n'est même pas sûr qu'un emploi non-permanent dans le cinéma n'ait pas été comptabilisé une seconde fois dans la télévision.

Une troisième source de surestimation est de supposer que la valeur ajoutée de toutes ces industries ne doivent rien aux non-français, ce qui est faux. Ainsi, 60 pour cent de la valeur ajoutée des salles de cinéma consiste à passer des films non-français. Globalement, un quart de la valeur ajoutée créée par le cinéma et la télévision en France est de source non-française, ce qui permet d'estimer à 7 milliards d'euros environ le vrai poids de la partie française de ces deux industries.

La dernière manière de surestimer les industries culturelles a été de mettre autant de secteurs possibles sous le chapeau des « industries créatives et culturelles ». Ce jeu de lego a vite des limites : pourquoi alors ne pas regrouper automobiles, chantiers navals, aéronautique, etc., dans un bloc des industries mécaniques (qui écraserait de sa masse les industries culturelles) ?

Mais ce jeu de lego a-t-il seulement un sens économique ? Non. Par exemple, agréger cinéma et architecture ferait sens si un lien robuste existe entre la demande de ces deux services. Les Français cinéphiles consomment-ils plus de services d'architecte que les autres ?

Probablement non. Et la taille est-elle un paramètre important dans les industries culturelles ? Non pas souvent—et surtout de moins en moins grâce à l'internet. De nos jours, un chanteur ou un producteur de film français « confidentiel » peut se faire connaître en même temps et dans le monde entier via Youtube ou Dailymotion. Il y a trente ans, c'était mission impossible : il fallait faire et distribuer les disques, trouver les salles de cinéma, etc.

Alors pourquoi cette fixation et ce battage médiatique sur la taille ? Le rapport des Inspections Générales des Finances et de la Culture sur ces industries livre la réponse : les

industries du cinéma et de la télévision ne comptent que pour 15 pour cent de la valeur ajoutée des « industries culturelles » mais elles empochent 60 pour cent de leurs subventions, un point encore souligné par le tout récent rapport de la Cour des Comptes. En clair, la taille est ce qui attire l'attention des décideurs politiques. La notion d'industries culturelles procède d'un lobbying élémentaire : recruter le plus d'industries supplétives pour faire masse afin de maintenir en place le système existant au profit des quelques privilégiés. En somme, pas très différent de ce qui se passe lorsque les gros agriculteurs font donner les petits pour conserver leurs subventions.

Cette fixation sur la taille n'est pas seulement une faute grave sur le plan économique. Elle est surtout une trahison de l'objectif du rayonnement de la culture française. Elle permet de faire croire que tout va bien dans la politique culturelle française alors que tous les indicateurs sont au rouge : des subventions en forte croissance au cours des dix dernières années pour aucun résultat, sinon ce fossé grandissant entre revenus et rayonnement. Elle révèle le refus de reconnaître la chance inouïe que l'internet offre à toute culture d'avoir un auditoire dans le monde entier. Pourquoi de jeunes Français s'intéressent-ils soudain à la Corée au rythme de la K-pop ? A cause de Dailymotion et Youtube. Pourquoi de jeunes Coréens sont-ils soudain attirés par la France au son de la « French touch » de Daft Punk ? A cause de Naver et Youtube, certainement pas à cause de la politique de la chanson française.

*Patrick A. Messerlin est professeur émérite à Sciences Po Paris.*